

## RÉSUMÉ DE LA SEANCE DU 30 JANVIER 2019

Présents : Roger BEISSEL, bourgmestre ; Marcel MOUSEL, Carlo RAUS, échevins ; Claude AREND, Guy BINGEN, Yves GAFFINET, Michèle HANSEN-HOULLARD, Carlo HEUERTZ, Enza HOFFMANN-CARBONI, Aloyse SCHILTZ, conseillers.

Absent : Claudio MONGELLI, conseiller.

### 1) Correspondance

Le bourgmestre Beissel informe le conseil communal sur les incidents et évènements suivants:

Plusieurs gribouillages de graffiti ont été découverts à Aspelt et la commune a déposé plainte le 14/01/2019. Malheureusement plusieurs cambriolages ont dû être constatés dans les 3 villages. Ces incidents renforcent le vœu que le commissariat de police reste à Roeser; il est donc impératif que le conseil communal signe la résolution contre la fermeture du commissariat de police de Roeser.

Une lettre du comité d'école a informé le collège échevinal que Monsieur Nico Eich a démissionné comme président du comité. A partir du 1<sup>er</sup> mars 2019, Madame Claudette Meyers sera présidente du comité d'école.

L'office social a communiqué les chiffres concernant les personnes qui ont demandé des aides :

Pour 2018, 88 personnes ont eu droit à des allocations. Pour 2017, 80 personnes et pour 2016, 85 personnes ont eu droit à des allocations.

A partir du 15 janvier 2019, la Commune de Frisange a un profil sur Facebook et les nouveautés y sont reprises en forme abrégée. Les détails peuvent être relus sur la page internet de la commune ([www.frisange.lu](http://www.frisange.lu)).

Le projet « Hot City » (projet Wifi sur les places publiques) progresse et la Commune de Frisange est une des 15 premières communes du Grand-Duché qui va bénéficier de la convention européenne « Wifi 4 EU »; la Commune de Frisange pourra donc répondre à la demande nationale que les communes offrent aux citoyens du Wifi sur les places publiques.

Début mai, notre commune va lancer sa propre „City App“. Grâce à cette application les habitants seront informés encore plus vite des nouvelles de leur commune en utilisant l’agenda et les actualités ou ils peuvent afficher les horaires des bus en temps réel et les arrêts de bus les plus proches ; ils peuvent se faire envoyer directement sur leur smartphone les messages « push » pour des évènements importants (comme p.ex. des chantiers à venir). Ce service remplacera (probablement) l’ancien service „Sms to citizen“.

Le conseil communal a approuvé dans le budget 2019 une position pour les frais d’un médiateur. La commission de l’égalité des chances a pris contact avec une personne avec laquelle la commune va signer une convention et le collège échevinal a prévu une soirée afin d’informer les citoyens sur la possibilité de consulter ce médiateur.

Le 14 mars 2019, le collège échevinal invitera les habitants à une soirée d’information afin de leur présenter les nouveaux projets.

L’atelier communal sera renforcé par 2 nouveaux collaborateurs : Chris Marnach & Gilles Birel. De plus, la Commune de Frisange a publié une annonce pour le poste du chef d’équipe et jusqu’à présent, plusieurs candidats ont répondu à l’annonce.

## **2) Questions écrites au collège échevinal**

Il n’y a pas de questions écrites.

## **3) Résolution contre la fermeture du commissariat de police de Roeser.**

Le conseil communal décide d’arrêter la résolution que le conseil communal :

- s’oppose formellement à une fermeture du commissariat de police de Roeser
- demande une présence plus accrue de la Police sur son territoire pour ainsi garantir une présence visible dans les quartiers, l’assistance à la population ainsi que les patrouilles de prévention et de surveillance ;
- charge le collège échevinal de transmettre la présente résolution au ministre concerné et à la direction de la Police Grand-Ducale.

Vote : unanime.

#### **4) Introduction d'une taxe "Participation aux manifestations diverses"**

Le conseil communal décide de fixer les prix d'entrée pour les manifestations culturelles comme suit :

- 15€ par personne et par manifestation, à déterminer par le collège échevinal.
- de faire bénéficier les enfants ou adolescents qui peuvent présenter une carte d'élève ou d'étudiant personnelle valable, de la gratuité d'accès.

Vote : 5 voix pour,  
3 voix contre,  
2 abstentions.

#### **5) Approbation devis "Mise en place d'un système de lecture à distance compteur d'eau programme 2019"**

Le conseil communal approuve le devis estimatif concernant le « Système lecture à distance compteur d'eau programme 2019 », devis comme présenté et portant sur le montant de 100 000,- €, TVA comprise et il impute cette dépense sur l'article 4/630/222100/19002 « Mise en place "système lecture à distance compteurs d'eau programme 2019 »

Vote : unanime.

#### **6) Approbation Devis « Voiture de service Atelier communal »**

Le conseil communal décide d'approuver le devis estimatif concernant « l'acquisition voiture de service Atelier communal », devis comme présenté et portant sur le montant de 25 000,- €, TVA comprise et il décide d'imputer cette dépense sur l'article 4/627/ 223210/99020 « Acquisition voiture de service Atelier communal

Vote : unanime.

#### **7) Approbation devis « Adaptation ceintures de sécurité bus communal »**

Le conseil communal approuve le devis estimatif concernant les « Adaptation ceintures de sécurité bus communal », devis comme présenté et portant sur le montant de 25 000,- €, TVA comprise et il décide d'imputer cette dépense sur l'article 4/627/ 222200/99004 « Adaptations ceintures de sécurité bus communal ».

Vote : unanime.

### **8) Approbation conventions « Anne asbl »**

Le conseil communal décide d'approuver les conventions Pedibus\* pour 2018/2019 (\*ramassage à pied « PEDIBUS » pour l'accompagnement des enfants inscrits à la « Maison Relais Fréiseng » et fréquentant les prestations des associations mentionnées ci-dessous) : entre Aspelt Gym Academy ; Lasep ; Zumba kids ; Ecole de Musique Ugda et Fc Redboys Aspelt, conclues le 11 décembre 2018 entre la Commune de Frisange et l'organisme gestionnaire « Anne Asbl » et d'imputer les dépenses sur l'article 3/242/612160/99001 « Participation aux frais de la Maison Relais ».

Vote : unanime.

### **9) Approbation d'un acte d'échange**

Le conseil communal approuve l'acte d'échange entre Madame Marie Paule Elisabeth GOUDEN et la Commune de Frisange;

Vote : unanime.

### **10)Création d'un poste « ingénieur-technicien »**

Le conseil communal décide de créer un poste d'ingénieur-technicien (m/f) sous le statut du fonctionnaire communal, dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique et charge le collègue échevinal de procéder à la publication de cette vacance de poste ;

Vote : unanime.

### **11)Occupation d'étudiants pendant les vacances scolaires 2019**

Le conseil communal décide de réglementer l'occupation d'étudiants pendant les vacances d'été 2019 comme présenté. Les périodes d'occupation sont les suivantes :

- du lundi 15.07. au vendredi 26.07.2019 inclus,
- du lundi 29.07. au vendredi 09.08.2019 inclus,
- du lundi 12.08. au vendredi 23.08.2019 inclus,
- du lundi 26.08. au vendredi 06.09.2019 inclus;

Vote : unanime.

## **12)Subside spécial Lasep 2019**

Le conseil communal accorde un subside spécial de 1000 ; - € au comité central de la LASEP et impute la dépense sur l'article budgétaire 3/930/648110/99001 « Subside LASEP »

Vote : unanime.

## **13)Nomination membres au comité d'organisation 700 Doudesdag Péiter vun Uespelt**

Le conseil communal décide par voie du scrutin secret avec 10 bulletins remis dont 1 bulletin nul de nommer membres au comité d'organisation 700 Doudesdag Péiter vun Uespelt:

- Monsieur BRAUN Carlo, membre, 9 voix;
- Monsieur HOFFMANN Georges, membre, 9 voix;
- Madame SCHNEIDER Jeanne, membre, 9 voix;
- Monsieur STIWER Yves, membre, 6 voix ;
- Monsieur WIRTGEN Charles-Christian, 9 voix

## **14)Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation > à 72 heures "Robert Schuman Strooss" Frisange**

Le conseil communal confirme le règlement temporaire de la circulation N°19/001 du 07 janvier 2019, comme édicté par le collège échevinal.

Vote : unanime.

## **15)Questions orales au collège échevinal**

Le conseiller Heuertz veut savoir quels sont les projets pour les anciennes maisons des douaniers.

Le bourgmestre Beissel répond que les maisons seront rénovées et que l'OLAI (l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration), occupera ces maisons.

L'échevin Mousel ajoute que les 3 premières maisons sur la route principale sont déjà rénovées, les deux autres sont encore habitées.

Conseiller Bingen veut savoir si les maisons situées une rue plus loin, seront aussi rénovées.

Le bourgmestre Beissel et l'échevin Mousel expliquent que pour l'instant aucun projet n'a été présenté à la commune.

Le conseiller Arend s'informe si les maisons sont des bâtiments classés.

L'échevin Mousel explique que les maisons ont été classées, mais après plusieurs réclamations, les bâtiments ne sont plus protégés.

Le conseiller Gaffinet indique que dans ces bâtiments plusieurs fenêtres sont ouvertes et que la commune devrait avertir le ministère afin d'éviter que des hôtes indésirables s'y installent.

Le bourgmestre Beissel réplique que la commune avertit la police dès qu'on a conscience d'une anomalie et ainsi la police pourra organiser des patrouilles de prévention et de surveillance

La conseillère Hansen-Houllard a un souci concernant les emplacements de parking autour de l'ancienne école d'Aspelt : durant les cours de Zumba, le gros des emplacements sont pris même après le cours. Les gens se sont souvent garés de manière défavorable et alors les musiciens qui veulent aller aux cours de musique ne trouvent pas de parking.

Elle demande que les lignes de ces emplacements seront renouvelées, car les lignes ne sont plus visibles.

Le bourgmestre Beissel promet que ces lignes seront retracées.

L'échevin Raus ne pense pas qu'on va gagner beaucoup plus de place. Durant les dernières semaines 5 véhicules ont été garés pendant 4 jours et ils ont bloqués ces emplacements. Les propriétaires ont reçu un avertissement taxé, car la limite de stationnement sur la propriété publique est de 48 heures.

La proposition de la conseillère Hansen-Houllard de transférer le cours de Zumba dans le hall sportif à Frisange est refusée par le bourgmestre car ce hall est complet et le collège échevinal pense qu'il est important d'utiliser aussi les halls à Hellange et Aspelt. Monsieur Beissel rappelle que le concept de la « mobilité douce », donc de prendre le vélo ou de marcher à pied, pourra aussi aider à libérer le parking

Le conseiller Schiltz aborde le sujet de la visite des habitants de la Commune Saint-Julien de Coppel avec laquelle la Commune de Frisange est jumelée depuis 2004. Une petite délégation viendra en vélo et on devra encore organiser les détails. Peut-être un trajet à travers Schengen serait un évènement historique pour tous les participants.

Le bourgmestre Beissel répond qu'une délégation de la Commune de Frisange va rejoindre les amis de Saint-Julien de Coppel mais il sera un peu difficile d'organiser le trajet de Verdun vers Schengen. Les préparations sont en cours et on va voir ce que la Commune de Frisange pourra encore organiser.

Le conseiller Bingen signale que la rue Aaluecht a un majeur problème de stationnement, car une partie des automobilistes se garent sur les trottoirs. Peut-être la commune devra mettre en place des poteaux ou des panneaux routiers.

Le bourgmestre Beissel est persuadé que dans cette situation, seulement des avertissements taxés pourront remédier à ce problème.

Le conseiller Arend montre 2 photos où quelqu'un a dispersé des branches sur un chemin rural (entre rue Goldbierchen et Wibbelskopp) et un portail d'une prairie a été ouvert – probablement par un habitant frustrant qui s'est fâché du trafic qui y passe. Cette action est très dangereuse, car les tracteurs, vélos ou d'autres engins ont bien l'autorisation d'y circuler.

Pour le bourgmestre Beissel ceci est un acte de vandalisme et il pense que la commune devra faire une plainte contre inconnu auprès de la police.

Le conseiller Arend est d'avis que la police devra faire des contrôles dans cette rue. Pour lui ceci est un acte de frustration.

L'échevin Raus fait la remarque que la police fait régulièrement des contrôles à travers les chemins vicinaux.

Le conseiller Arend demande si la commune pourra aussi publier une version anglaise pour le flyer d'information concernant les élections européennes.

Le bourgmestre Beissel promet que ces informations seront publiées en anglais dans les jours suivants.

Le conseiller Gaffinet se renseigne quand la barrière entre le hall sportif et le château

d'eau à Frisange sera mise en place.

Le bourgmestre Beissel rassure Monsieur Gaffinet que les travaux sont en cours.

Le conseiller Gaffinet demande s'il existe un plan d'exécution quand l'agrandissement de la Maison relais sera terminée.

Le bourgmestre Beissel réplique que le collège échevinal a aussi des doutes si tout sera terminé avant Pâques, mais le projet sera certainement terminé pour septembre.

Le conseiller Gaffinet veut savoir si les activités pour les enfants seront organisées pendant 2 semaines en été, comme dans le passé.

Le bourgmestre Beissel est d'avis que ces « Vakanzaktivitéiten » pourront être organisées en 2020.

## **Séance à huis clos**

### **16)Nomination définitive d'un fonctionnaire communal**

Le conseil communal décide à huis clos d'accorder à Monsieur Meldin KOZAR, une bonification d'ancienneté de 4 mois en application de l'article 10 de la loi du 27 juillet 1992 telle qu'elle a été modifiée dans la suite et de lui conférer une nomination définitive aux fonctions d'agent municipal, rétroactivement au 1er décembre 2018.

Vote : unanime.

Le prochain conseil communal aura lieu le 27 février 2019 à 17h00.